L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 18 AVRIL 1873.

46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 18 AVRIL.

Prix de l'abonnement.

1 an..... $14
6 mois..... 7
3 mois..... 3 50
1 mois..... 1 25

Prix du numéro..... 5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix, $5 par an, et 10 cts le numéro.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails voir aux annonces.

Par G. Lamarque, au No 62 de la rue de Chartres — Mobiliers, articles de toilette et chaussures.

Par Hoffman, Macks & Co., au No 28 de la rue de Chartres — Lingerie, articles de tapisserie, "matelas," bronzes, fusils de chasse et cartouches.

Par D. E. Morphy, sur le levée, en face de la rue Thalia—100 barils huile charbon.

Huile Carbon. — Voyez l'annonce d'encan de M. D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Vendredi, 17 avril 1873.

ACADÉMIE.—Masonry Exposed et The Rebellious Bride d'Anatomie.—69 rue St-Charles.

Le Mari, la Femme et le Gendarme.

La dépêche de Washington annonçant qu'il n'y aurait, vraisemblablement, aucune intervention fédérale à propos des troubles de la paroisse Grant, a dû déconcerter les radicaux louisianais qui comptaient déjà exercer des vengeances en s'abritant derrière les baïonnettes des Etats-Unis. L'examen des lois a démontré, dit la dépêche, qu'une intervention ne serait pas justifiable. La première intervention n'était pas davantage justifiable, mais il y a une considération de fait qui a peut-être eu plus de poids que toutes les raisons légales. Une anecdote la fera comprendre.

La loi, en France, fait un devoir à la femme d'habiter le domicile conjugal. Un mari, que nous appellerons Jacques, ayant été abandonné par sa moitié et l'ayant vainement sommée de revenir habiter avec lui, alla trouver le procureur du roi (cela se passait sous la royauté) pour lui demander de mettre la force armée à sa disposition afin de faire ramener sa femme au logis. Le procureur du roi fit droit à sa requête et le fit accompagner par un gendarme. La vue du tricorne de l'agent de la loi produisit l'effet voulu et la femme se laissa ramener sans résistance. Mais, à peine le gendarme avait-il tourné les talons, qu'elle s'enfuyait de nouveau. Jacques retourna auprès du procureur du roi qui, voulant faire une seconde épreuve, remit en campagne le gendarme, mais cette expédition eut le même résultat que la première. La femme obéit, revint, puis repartit.

Notre Jacques alla, pour la troisième fois, réclamer l'emploi de la force armée pour ramener sa moitié récalcitrante, mais le procureur refusa de lui prêter de nouveau le gendarme. "J'ai, lui dit-il, satisfait pleinement à la loi, mais je ne puis mettre un gendarme de planton devant votre porte, car la loi ne dit pas que votre femme sera prisonnière. Elle vous a été ramenée, c'était à vous de savoir la garder par de bons procédés; vous n'avez pas su le faire, tant pis pour vous."

L'administration fédérale pourrait bien tenir à M. Kellogg un langage analogue et lui dire: "La Louisiane que vous prétendiez, à tort ou à raison, avoir le droit de gouverner, ne veut ni vous reconnaître, ni vous obéir. Deux fois les troupes fédérales sont intervenues pour faire respecter votre autorité menacée. Mais vous n'avez pas su maintenir cette autorité et vous réclamez encore une fois l'intervention des troupes. L'armée des Etats-Unis ne peut pas, cependant, rester en permanence sur le qui vive pour vous permettre de gouverner le peuple. S'il persiste à ne pas reconnaître votre autorité, à ne pas vous obéir, c'est que vous ne vous conduisez pas comme un gouverneur légitime et légal ou c'est que vous ne l'êtes pas. Tant pis pour vous, arrangez-vous comme vous pourrez."

M. Kellogg avait dû, évidemment, donner à entendre que l'opposition à son administration venait d'une minorité sans conséquence, qu'une fois bien installé au pouvoir il rallierait à lui la plupart de ses adversaires, que tout s'arrangerait et que tout marcherait à sa satisfaction et pour la plus grande gloire de l'administration du président Grant. Or, il ne peut se maintenir qu'avec une brigade armée en permanence dans la capitale, et son autorité est méconnue dans presque toutes les paroisses. Il ne s'est pas concilié ses adversaires et il s'est aliéné une grande partie de ses partisans. On conçoit très bien que, dans de pareilles circonstances, l'administration fédérale ne s'engrènes pas de remettre encore une fois ses troupes à la disposition de ce gouverneur, dont ne veulent pas les gouvernés. M. Kellogg veut être quand même le mari de la Louisiane, celle-ci ne veut pas cohabiter avec lui, et Grant ne peut décemment jouer plus longtemps le rôle du gendarme dans cette querelle de ménage.

AMÉLIORATIONS DANS LE TROISIÈME DISTRICT.—Il s'est fait dernièrement beaucoup de ventes de terrains dans le Troisième District, dans le voisinage des abattoirs, et on construit beaucoup dans toute cette région. La compagnie des abattoirs ayant gagné son procès, la probabilité est qu'il va se former dans le voisinage de cet établissement comme une ville nouvelle où logeront tous ceux qui se rattachent à l'industrie de l'abattage et du commerce des bestiaux. MM. Gabriel de Feuset & Co. doivent vendre, le 23 avril courant, la propriété bien connue de Charles Parker, qui forme 161 lots et environ 4 arpents de terre subdivisés en 1862 terrains. Il y aura donc là d'excellentes occasions pour ceux qui ont intérêt à s'établir de ce côté ou qui veulent spéculer sur la plus value future de ces propriétés. Les conditions de la vente qui est annoncée dans nos colonnes sont très faciles, puisqu'on n'exige qu'un quart comptant et qu'on donne de un à cinq ans de crédit pour le reste.

MAISON BLANCAND, JORDA & CIE. — On venta aux annonces que MM. G. P. Blancand, J. A. Jorda et J. Tarcotte ont formé une société pour la vente en gros de *Dry Goods*. Chacun des associés possède une grande expérience dans ces genres d'affaires. M. Laurent Lacassagne a été intéressé dans la maison, et il lui apportera un précieux concours, grâce à ses nombreuses relations dans les campagnes.

$5,000 EN OR.—Bureau Central pour la vente des billets de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane, 107 rue du Canal, magasins de Grover & Baker; $97,325 de lots; un lot de $5000 en or. Billets: 50 cents et donnant au porteur droit d'entrée à la Foire.

☞ Les STOMACH BITTERS se composent de racines, d'écorces et d'herbes dont les propriétés médicinales ont été depuis longtemps reconnues. Ces matériaux habilement combinés donnent un produit extrêmement salutaire. Nous les recommandons aux familles.

$5000 EN OR.—Cinquante cents peuvent gagner $5000 en or le 30 avril courant, au grand tirage de la Loterie de la Foire d'Etat de la Louisiane. Bureau central, pour la vente des billets, 107 rue du Canal près magasins de Grover & Baker.

NOUVELLES DE LA PAROISSE GRANT. — Par le bateau à vapeur *Tallequah*, arrivé hier matin, on a appris que tout était tranquille à Colfax. Le capitaine Hadley, représentant à la Législature du district de Grant, est mort lundi soir, à Alexandrie, des suites des blessures qu'il avait reçues, quand, sur la foi du drapeau parlementaire hissé par les nègres, il s'avançait, vers la maison de Cour où ceux-ci étaient retranchés. Il est faux que des troupes des Etats-Unis aient été envoyées de Bâton-Rouge dans la paroisse Grant. Une demande a été faite à cet effet, il est vrai, mais elle a été rejetée.

Le rapporteur du *Times* qui signe Roundabout est peu respectueux pour ses supérieurs hiérarchiques. Le jour même où le premier Orléans de son journal invoque les garanties constitutionnelles et demande que les prescriptions de la Constitution soient mises en vigueur, Roundabout s'écrie: "Notre bavardage sur les droits constitutionnels n'est qu'un non sens."!... On n'est jamais trahi que par les siens. Le rédacteur en chef du *Times* fera bien de mieux surveiller le bavardage de Roundabout qui joue souvent le rôle d'enfant terrible.

THEATRE DE L'OPERA.—On donnera demain, samedi, en matinée, *La Cloche des Gardes*, drame en 5 actes, et le soir *Les femmes terribles*, comédie en 3 actes, et les *Prés Saint Gervais*, vaudeville en 2 actes.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Malgré la saison avancée, la troupe burlesque de Cavanagh continue à attirer la foule au théâtre populaire dû à la rue St-Charles.

Baby Benson est toujours la merveille du jour.

On annonce pour lundi la troupe de Pauline Markam.

☞ Dès qu'un rhume se fait sentir, dès qu'une toux se déclare, dès qu'une affection, si légère qu'elle soit, s'annonce dans la poitrine, vite prenez du BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS de Laplace, excellent et souverain remède dans les affections des poumons. On le trouve dans les principales pharmacies.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les rumeurs les plus contradictoires ont circulé hier dans les rues. — On disait que Kellogg allait envoyer plusieurs compagnies de sa fidèle "brigade métropolitaine" dans la paroisse Grant et dans les paroisses Tangipahoa et St-Tammany.— Il y a eu certainement, hier, un mouvement quelconque au bureau central du surintendant Badger, aujourd'hui, brigadier-général.

On croit que l'ex-général confédéré Longstreet avait donné l'ordre d'envoyer des métropolitains dans la paroisse Grant, mais que cet ordre a été révoqué presque aussitôt, à cause de certaines nouvelles de Washington, qui donnent à réfléchir à la clique radicale.

La "brigade" restera donc tout entière à la Nouvelle-Orléans, et les abires de Kellogg n'iront pas mettre à l'épreuve la patience et la longanimité des habitants des paroisses.

Il est très difficile de savoir la vérité, parce qu'au bureau central de la police on garde le secret le plus absolu.

La pseudo-cour radicale, dite Supérieure, déclare qu'elle sera sans pitié pour ceux qui refuseront de payer leurs taxes à l'usurpateur Kellogg.

Hier matin, le sénateur Booth, par l'entremise de son avocat, M. Julien Michel, a demandé à fournir une caution pour faire lever l'injonction qui lui défend de continuer son commerce.

M. Hawkins a refusé péremptoirement.

M. Julien Michel a demandé alors à la cour, d'accorder un délai jusqu'à ce qu'il puisse appeler à la Cour Suprême; mais M. Hawkins a encore refusé.

M. Julien Michel, en dernier ressort, a demandé que l'affaire fût renvoyée à lundi prochain, parce qu'il était forcé de quitter la ville pour se rendre dans la paroisse St. Charles, où il devait rester jusqu'à dimanche.

M. Hawkins, toujours impitoyable, n'a voulu rien accorder, en disant qu'il importait que la loi fût respectée et que les fauteurs de désordre fussent punis le plus promptement possible.

Le gouverneur McEnery a fait hier les nominations suivantes:

Collecteurs de Taxes—Premier District: C. R. Bailey; Second District: S. W. Scott; Troisième District: W. Swan; Quatrième District: R. C. Bond; Cinquième District: E. Mallain; Sixième District: J. O. Landry.

Paroisse Carroll—Col. S. D. Oliver, notaire public.

Paroisse Caddo—Thos. F. Bell, notaire public.

Paroisse Richland—Juéra de Poliesier ward: John Bishop; 2me ward: Elijah Scott; 3me ward: R. A. Winn; 4me ward: John A. Hamber; 5me ward: Frank Hatch.

☞ Les Italiens de cette ville remercient Sa Grâce le Très Rév. Archevêque Perché pour la visite qu'il a bien voulu rendre à notre foire, à la salle de Stonewall Jackson Hall, pour le bénéfice de l'église catholique italienne.

Dans une difficulté survenue hier après-midi, vers deux heures et demie, au coin des rues Galvez et Lapeyrouse, entre un nègre du nom d'Augustin Gustave et un certain Charles Fassio, le nègre a été tué par son adversaire.

La maire Wilzs, qui se trouvait là, a arrêté le meurtrier et a appelé un officier de police pour le conduire en prison.

On a trouvé, hier, dans le lac, à quelques milles de Milneburg, le corps de E. Murphy, qui s'est noyé dimanche dernier.

Les courses du Jockey Club de la Louisiane ont été encore très brillantes, hier et une foule nombreuse de dames et d'amateurs du turf emplissait l'estrade du Club. Le champ des courses était en meilleur état que la veille. La boue avait séché et les chevaux enfonçaient moins en courant.

La première course a été d'un mille. Cinq chevaux se sont présentés: Capt Race, appartenant à M. W. Jennings; John McCormick, appartenant à MM. Rice et McCormick; King Benezet, appartenant à M. J. W. Weldon; John McDonald, à M. W. H. Williamson; Nellie R., appartenant à M. G. B. Morris.

John McCormick a gagné la course en une minute et cinquante secondes. Capt Race est arrivé le second et Nellie R. en troisième lieu.

Les deux autres chevaux ont été distancés.

La seconde course d'un mille, en parties liées, pour chevaux de tout âge, a été la plus excitante.

Il y a eu cinq entrées: Emma Sansam, appartenant à M. A. Bonnabel; Planet, appartenant à E. Warwick; Evel. Mobry, appartenant à M. W. Cottrill; Frank Hampton, appartenant à T. G. Bason & Co.; I. O. U., appartenant à M. John H. Stous.

Le premier tour d'un mille a été fait en une minute et quarante-neuf secondes et demie; les chevaux arrivant dans l'ordre suivant: Planet, premier; Frank Hampton, second; Evelina Mobry, troisième; I. O. U., quatrième, et Emma Sansam, cinquième.

Le second tour d'un mille a été fait en une minute et quarante-huit secondes trois-quarts. Les chevaux sont partis de bon ordre, au premier signal de la cloche.

Frank Hampton est arrivé le premier, et Planet le second.

La victoire était incertaine entre les deux chevaux, mais au troisième tour d'un mille l'a déterminée en faveur de Frank Hampton, qui est arrivé le premier, dépassant Planet d'une demi-longueur.

Pour la dernière course de trois milles, cinq chevaux se sont présentés: — C. O. D., appartenant à MM. Rice et McCormick; Pizza, à M. J. W. Weldon; Marie-Louise, appartenant à M. Weldon; Pilgrim, appartenant à M. A. W. Dibrell; Encounter, appartenant à M. R. B. Chesta.

La course a duré cinq minutes et trente secondes. Les chevaux sont arrivés dans l'ordre suivant: C. O. D., Pizza, Encounter, Pilgrim.

C. O. D. et Flora McIver ont été distancés.

Les courses auront lieu à trois heures cette après-midi.

MM. François Ubassy et Henry Miller ont joué, hier soir, la troisième manche de leur grande partie de billard. La foule était aussi nombreuse qu'aux deux séances précédentes. Les paris ont été forts et nombreux et dans la proportion de 200 pour Ubassy contre 150 pour Miller. M. Chs. Lacoume a parié vingt piastres que *Le Furet* ferait, dans le cours de la partie, une série d'au moins cent carambolages.

Le jeu a commencé à huit heures moins dix minutes. Le professeur était dans d'excellentes dispositions. M. Miller, qui avait failli être vainqueur mardi soir, connaît bien certainement le doux espoir de battre son redoutable adversaire, car nous lui avons vu tenir plusieurs paris importants.

La partie s'engage, *Le Furet* ayant gagné le coup du départ, et son jeu est tellement brillant, qu'après le sixième entre, il a déjà fait 208 points et atteint une moyenne de 34.

Quand il s'est vu une telle avance, il a joué avec moins de goût et, à 9 heures et 20 minutes, il avait gagné la partie après avoir fait 440 carambolages.—Ses plus fortes séries ont été de 45, 42, 55 et 60. M. Miller a été terrassé par la distance énorme qui l'a séparé de son adversaire au commencement de la partie. Son jeu a été très-faible, puisqu'il n'a fait que 141 points avec des séries de 12 et de 20, et sa moyenne est de 4 et une légère fraction seulement.

Après la séance, plusieurs personnes ont prié le *Furet* de vouloir bien jouer quelques coups de fantaisie. Il a fait annoncer alors au public qu'il serait très heureux, après la quatrième et dernière partie, qui doit se jouer demain soir, de donner aux spectateurs un spécimen de son savoir faire.

Le tableau ci-dessous indique le mouvement de la partie.

LE FURET. — MILLER.

				Not après découpes			
1	4	4	0		1	5	5
2	45	49	45		2	0	5
3	16	65	20		3	0	14
4	38	103	38		4	2	17
5	56	164	139		5	0	17
6	39	203	167		6	11	27
7	0	203	167		7	0	27
8	10	213	186		8	12	40
9	0	213	186		9	1	41
10	60	273	246		10	0	41
11	14	287	260		11	0	41
12	7	294	267		12	0	41
13	1	295	268		13	0	41
14	0	295	268		14	1	42
15	2	297	270		15	0	42
16	0	297	270		16	0	42
17	5	302	275		17	0	42
18	15	317	290		18	2	44
19	4	321	294		19	1	45
20	11	332	305		20	0	45
21	2	334	307		21	2	47
22	24	358	331		22	24	71
23	12	370	343		23	2	73
24	4	374	347		24	0	73
25	1	375	377		25	0	73
26	2	377	377		26	0	107
27	0	377	377		27	0	107
28	0	377	377		28	2	110
29	0	377	377		29	0	110
30	0	401	387		30	21	131
31	0	401	387		31	0	131
32	1	402	388		32	0	131
33	0	410	396		33	2	133
34	0	410	396		34	2	141
35	0	410	396				

TEMPERATURE. — 17 avril 1873.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrades.
6 A. M.....	50	10
12 M.....	73	23
3 P. M.....	74	23
6 P. M.....	68	20

Causerie Littéraire.

UN NOUVEAU VOLUME DE M. JULES FAVRE.

Il nous est arrivé ceci:

Tout dernièrement, dans un de ces moments où la pensée se promène dans les terrains vagues de la distraction, nous prenons machinalement sur notre bureau un volume, et, sans en regarder le titre, l'ouvrons vers le milieu. Nous parcourons la page sur laquelle le hasard nous a fait tomber, et, bientôt notre attention n'a veille: il s'agit de littérature et des œuvres de M. de Lamartine.

L'auteur dit, au sujet de ces dernières: "Si j'avais à en faire la critique, j'aurais peut-être d'assez longues observations à vous communiquer. J'ai sous les yeux le volume même par lequel il y a quarante ans, j'ai été initié à toute les enthousiasmes, il a *été bien des fois* BAIGNÉ DE MES PLEURS ..." Nous nous arrêtons brusquement sur ces mots révélateurs, et nous disons: Tiens! mais c'est du "pleureur de Ferrières," ce livre-là: c'est de *Pierre-Ponce*, c'est de M. Jules Favre! Nous volons à la couverture; nous ne nous étions pas trompé: elle portait pour titre: *Conférences et discours littéraires*, par Jules Favre, de l'Académie française.

La conférence dans laquelle les paroles que nous venons de citer ont été prononcées remonte au 10 janvier 1869. Il y a 4 ans de cela, et quelqu'un qui aurait fait de Jules Favre un vendeur pendant ce laps de temps. Quarante-six et quatre font six-pinte. Voilà donc tout au moins cinquante ans que M. Jules Favre pleure! Ajoutons à cela les pleurs qu'il a versés en venant au monde, ceux qu'il a répandus chez sa nourrice, ceux que lui ont coûtés ses trente-deux dents, ceux qu'il a laissé échapper quand on décollait ses cheveux, ceux qui ont coulé sur ses joues à chaque contrariété, chaque bobo du jeune âge, ceux dont il n'a pas dû manquer d'inonder le parquet chaque fois qu'il a quitté sa famille pour retourner au collége ou qu'on lui a infligé un pensum, ceux enfin en lesquels il a fatalement fondu à la saison des premières amours, et voyez, après cela, s'il y a exagération à dire que l'existence de cet homme-là n'est qu'un immense cours d'eau, quelque chose comme le Mississippi ou le Maragnon.

M. Jules Favre, c'est le Juif-Errant de la lacrymation. Dieu a dû lui dire un jour:

Tu pleureras toi-même
Pendant plus de mille ans.

Eh bien! oserions-nous faire encore tomber de ses yeux une larme dans l'Océan de ses pleurs, nous ne marions lui concéder une minute que le volume dans lequel il vient de réunir les cinq conférences qu'il a faites, avant la guerre, à la salle Valentino, au Grand-Orient, au théâtre du Prince impérial et au Cirque des Champs-Elysées, en les encadrant entre une longue introduction et une discours de réception à l'Académie française, nous ne saurions lui concéder, disons-nous, que ce volume constitue le moindre chef-d'œuvre.

Et nous allons lui dire pourquoi.

Politiquement et diplomatiquement, M. Jules Favre est un homme jugé: il est radicalement incapable.

C'est lui qui a fait la Commune en poussant désarmer les troupes régulières, pleines que les canons nationaux de Paris. Il en a "demandé pardon à Dieu et aux hommes" c'est vrai; mais se frapper la poitrine n'est point réparer.

C'est lui qui s'obstinait récemment de la France en négligeant de mentionner dans ses dépêches à M. Gambetta que l'armistice du 31 janvier ne s'appliquait point à la Côte-d'Or, pas plus que à Belfort, qu'il n'a qu'une excuse, dit M. J. Valfrey lui-même, et il l'invoque, si insuffisante qu'elle soit: c'est d'avoir signé un armistice qu'il n'était pas compétent pour signer, puisqu'il n'appartenait à l'armée de l'Est, il avait été chargé de l'inscrire dans sa dépêche, une condition dont il ne se souvient plus que le tonnerre de son canon était éteint.

C'est, en effet, tout ce que M. Jules Favre invoque pour se disculper dans ce cas d'ignorance.

Voyez-vous, ce diplomate français, ce malin, ce homme des conventions militaires, ce rusé, comme Gribouille, se noie dans un ruisseau!

Conclusion: que de la démagogie! Quant à la diplomatie, il n'est pour rien dans le volume dont nous avons à rendre compte, si ce n'est peut-être que M. Jules Favre, en prévision d'élections générales dans un avenir prochain, a jugé le moment favorable pour présenter le fol des pleurs de M. Gambetta, de Belleville et de la Commune, qu'il disait avant la guerre, qu'il reprochait au gouvernement de la Défense nationale.

Mais, s'il n'y a pas de diplomatie dans ce volume, il y a de la politique et de l'économie politique.

Et quels principes de ces deux spécialités, M. Jules Favre veut faire des hommes; pour cela, il leur prédisait les fournaises, leur ouvrire toutes les portes du bagne.— Et quant à moi, dit-il, je ne vois pas pourquoi les femmes honnêtes, pourquoi les femmes de leurs maris de chasser un conférencier, ne pouvant, que cela, un député."—Voyez-vous l'analogie qui existe entre un conférencier et un député? L'abomination est-elle assez complète?

Mais il faut surtout que les femmes fassent des institutrices et qu'elles enseignent à leurs enfants, dès le berceau, que la propriété est un vol, que les riches sont des voleurs, que les pauvres sont les victimes, et que la beauté, l'esprit, l'intelligence, ne sont que des vanités, et que le bonheur consiste à tout partager. — Il est vrai que, plus tard, on leur apprendra que les républicains antérieurs ont le droit de jouir de la beauté, d'avoir une part de l'esprit et de l'intelligence, et que, quand ils ont pris leur part, ils peuvent, à leur tour, en faire bénéficier les autres. Mais, pendant que les femmes seront occupées à leur éducation, les hommes, eux, seront occupés à leur éducation, les hommes, eux, seront occupés à leur éducation politique, et, quand ils seront parvenus à la majorité, ils pourront, à leur tour, enseigner à leurs femmes que, si elles ne sont pas belles, elles ne sont pas laides, que si elles ne sont pas spirituelles, elles ne sont pas bêtes, que si elles ne sont pas intelligentes, elles ne sont pas idiotes, et que, si elles ne sont pas vertueuses, elles ne sont pas coquettes.

Mais, pendant que les femmes seront occupées